

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois . . . 13.50
Six mois . . . 26.50
Un an . . . 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois . . . 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

INSERIONS:

annonces: la ligne . . . 25 c.
Réclames: " " " " 30 c.
Faits divers: " " " " 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office du Fonctionnaire.

ROUBAIX, le 3 Février 1880

BOURSE DE PARIS (Service de renseignements)

| | | |
|------------------------|--------|--------|
| 3 1/2 0/0 | 82 15 | 82 10 |
| 5 0/0 amortissable | 83 95 | 83 65 |
| 1 1/2 0/0 | 114 75 | 114 75 |
| Emprunts 5 0/0 ex-con. | 116 40 | 116 35 |

Services particuliers

| | | |
|-------------------------|----------|----------|
| Act. Banque de France | 9235 00 | 9235 00 |
| Société générale | 588 00 | 587 00 |
| Crédit de France | 1121 00 | 1118 00 |
| Chemin autrichien | 597 00 | 592 00 |
| Lyon | 1480 00 | 1479 00 |
| Est | 720 00 | 718 00 |
| Orléans | 777 00 | 777 00 |
| Nord | 1500 00 | 1501 00 |
| Midi | 867 00 | 862 00 |
| Suez | 762 00 | 765 00 |
| S. 96 Péruvien | 187 50 | 191 75 |
| Act. Banque ottomane | 000 00 | 000 00 |
| N. O. Banque ottomane | 332 00 | 333 00 |
| Londres court | 25 16 00 | 25 16 30 |
| Créd. Mob. (act. nouv.) | 637 00 | 633 00 |
| Turc | 10 32 | 10 30 |

Au moment où nous mettons sous presse le cours des valeurs d'aujourd'hui ne nous est pas encore parvenu.

DEPECES COMMERCIALES

New-York, 2 février.
Change sur Londres, 4.82 50; change sur Paris, 5.20 50; 100.
Café good fair, (la livre) 14 5/8, 12 7/8.
Café good Cargoes, (la livre), 15 1/8, 13 3/8. Calcutte.

Dépêches de MM. Schlagdenhauff et Co représentés à Roubaix par M. Balleux-Grympeux:
Havre, 3 février.
Ventes 800 b. Marché haussant, très-ordinaire 88.50, terme février 87, mars à juillet 86.50. Acheteurs.

Liverpool, 3 février.
Ventes 12,000 b. Marché ferme.
New-York, 3 février.

Coton, 13 3/4.
Recettes 400,000 b.
New-Orléans low-middling 92 1/2
Savannah 87 1/2

BULLETIN DU JOUR

Le Sénat a repoussé hier, par 141 voix contre 130, l'amendement Paris soutenu par M. Oscar de Vallée, puis il a adopté tous les articles du projet sur le conseil supérieur de l'instruction publique et a décidé qu'il passerait à une deuxième délibération.

La Chambre, M. Méline a répondu au discours prononcé samedi par M. Tirard. Nous aurons à y revenir, et nous nous contenterons en ce moment de le signaler à nos lecteurs. La discussion continuera aujourd'hui.

Une Révélation

Sous ce titre on lit dans les Tablettes d'un Spectateur:

« Un journal allemand a publié, il y a quelques semaines, un article assez invraisemblable qu'odieusement la politique extérieure des ministres du 16 Mai.

« En réponse à cet article dans lequel il était dit que les ministres du 16 Mai avaient demandé l'appui de la Prusse dans la lutte contre le radicalisme, la Civilisation a montré à mots couverts qu'un peu avant les élections du 14 octobre 1877, les chefs du parti républicain avaient demandé à Paris M. M. T., ex-député sous l'empire et aujourd'hui sujet prussien. Ce monsieur T. aurait reçu la mission de se rendre à Berlin et de donner à M. de Bismarck l'assurance que, s'ils parvenaient à renverser le maréchal de Mac Mahon, il ne serait rien innové aux relations internationales et qu'ils prendraient l'engagement de ne créer aucun embarras à sa politique.

FEUILLETON DU 4 FÉVRIER

— 66 —

SANS FAMILLE

DEUXIÈME PARTIE

Alors regardant ses vêtements souillés de charbon et déchirés çà et là: — Le fait est que nous sommes mis comme des princes.

Notre souper ne dura pas longtemps. — Garçon, me dit-il l'oncle Gaspard, tu coucheras avec Alexis.

Puis, s'adressant à Mattia: — Et toi, si tu veux venir dans le fournil, nous allons voir à te faire un bon lit de paille et de foin.

La soirée et une bonne partie de la nuit furent point employées par Alexis et par moi à dormir.

L'oncle Gaspard était piqueur, c'est-à-dire qu'au moyen d'un pic, il abattait le charbon dans la mine; Alexis était son rouleur, c'est-à-dire qu'il poussait, qu'il roulait sur des rails dans l'intérieur de la mine, depuis le point d'extraction jusqu'à un puits, un wagon nommé benne, dans lequel on entassait le charbon abattu; arrivée à ce puits, la benne était accrochée à un câble qui, tiré par la machine, la montait jusqu'en haut.

Bien qu'il ne fût que depuis peu de temps mineur, Alexis avait déjà pendant

« Éclairé sur la situation générale de la France par cette démarche, le chancelier répondit à M. T. . . que les républicains avaient toutes ses sympathies, puisqu'ils combattaient contre le cléricalisme, et que, d'ailleurs, pour les raisons déduites dans sa correspondance avec M. d'Arnim, il préférerait un gouvernement véritablement républicain en France à un gouvernement monarchique ou autoritaire.

« Cette réponse était pleine d'une ironie méprisante, mais M. T. . . et ceux qui l'avaient envoyés s'en contentèrent.

« Rassuré du côté de la Prusse, ils ne s'en tintèrent pas à la campagne, et on sait ce qu'il en résulta.

« Aujourd'hui, on sait que M. T. . . en question était M. Tachard, ancien député, ancien ministre à Bruxelles au 4 septembre. Nous apprenons en outre que la preuve écrite de la démarche qu'il fit auprès de M. de Bismarck est entre les mains du juge Decazes qui la fera publier, s'il le juge opportun.

L'attitude prise par les dissidents conservateurs du centre gauche sénatorial dans la discussion de la loi Ferry et dans l'élection du successeur de M. de Montalivet préoccupe vivement les meneurs de gauche, particulièrement M. Gambetta. Celui-ci voit là un mouvement menaçant et qui ne pourrait que s'étendre, s'il n'était arrêté au début. Aussi M. Gambetta emploie-t-il le moyen qui jusqu'à présent lui avait suffi pour dominer le centre gauche au Sénat. Il prend sa grosse voix, maladroite, raille, insulte, injurie les républicains conservateurs qui se permettent d'hésiter. Mais il semble que cette fois ce moyen brutal ait moins de succès que par le passé. Un journal d'extrême gauche, le Libérateur, qui est, on le sait, l'un des principaux organes des dissidents du centre gauche, le Parlement à même la hardiesse toute nouvelle de répondre de haut aux outrages et aux menaces. Il déclare que « ce n'est pas avec des gros mots qu'on fera reculer ni qu'on déshonore ».

« M. Gambetta, M. Bérenger, M. Denormandie et M. Jules Simon, le bon émissaire sur lequel on rejette et qui porte en souriant le péché de tous les autres. Ces messieurs s'attendaient sans doute à provoquer l'indignation et à s'attirer les injures auxquelles ils se sont vu exposés; mais ils savaient bien que nous n'étions pas encore dans la république athénienne. »

« A ceux qui disent à ces dissidents qu'ils seront impuissants, le journal de M. Dufaure répond: « Est-ce que nous serions plus puissants si nous devenions les instruments de M. de Bismarck? Non. Mais nous ne sommes pas de ceux qui se laissent faire. Nous sommes à même de nous défendre. »

« Le Parlement ajoute que ses amis veulent demeurer fidèles aux idées de liberté désertées par la masse du parti républicain. « Nous n'avons pas besoin de Césarisme pour gouverner, la liberté nous suffit; tout le monde n'en peut pas dire autant. C'est pour cela que le parti républicain se divise naturellement, non pas en trois fractions ni en quatre, mais en deux. »

« Nous sommes de l'une, de la fraction libérale. Nous lui cherchons des soldats. Ce qui nous étonne, c'est qu'il n'y en ait pas davantage dans

l'armée. Ce qui nous attriste, c'est que la gauche déserte les doctrines libérales pour en abandonner la défense à la droite. Que penserait le pays s'il voyait les républicains, tous, sans exception, renier leur passé pour s'inspirer des exemples qu'ils reprochent naguère? Il est bon que quelques-uns au moins protestent, et nous sommes heureux qu'il s'en soit rencontré au Sénat un petit groupe très résolu, on peut nous croire, à ne pas se laisser intimider. »

« Dans quelle mesure ces républicains conservateurs seront-ils suivis ou bien au contraire seront-ils abandonnés par leurs amis naturels? La République Française croit déjà pouvoir annoncer la rentrée au bercail radical de presque tous ceux qui avaient paru avoir des scrupules et des velléités d'indépendance. Nous sommes disposés à en croire cette affirmation qu'une forme d'intimidation; néanmoins, on conçoit que nous nous récusions absolument sur cette question de fait. La solution dépend uniquement de la consultation de la fermeté de personnages sur lesquels nous ne prétendons avoir aucune action et dont nous ne recevons pas les confidences. Nous nous bornons à marquer au jour le jour les diverses phases de cette évolution simple spectacle, — mais non en spectateurs indifférents.

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier
Paris, le 2 février 1880.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, dit le proverbe. La presse opportuniste en offre un exemple de plus. Ses organes qui, il y a huit jours, grouillaient de ministres et certains groupes de la majorité, ne tarissent pas, aujourd'hui, en éloges à l'adresse des uns comme des autres. Il a suffi pour cela, que le Sénat donnât raison au projet de M. Jules Ferry relatif à la réorganisation du Conseil de l'enseignement supérieur, et que la Chambre, après avoir voté la loi sur la liberté des réunions publiques, ait entendu l'exposé de M. Tirard sur la situation économique de la France.

Cependant, si la République française, le Sicle et tutti quanti sont satisfaits, les organes de l'extrême gauche ne le sont pas. D'abord, il leur déplait que le Sénat se soit permis d'introduire les membres de l'Institut dans le Conseil supérieur de l'instruction publique, ensuite la loi sur les réunions publiques leur paraît dérisoire et constituer l'antipode de la liberté, puisqu'elle autorise le Gouvernement à interdire les réunions en cas de troubles imminents, enfin le discours de M. Tirard semble oiseux et la discussion qui lui sert de préface, discussion qui doit occuper la Chambre pendant un mois leur paraît un vol fait à la politique des revendications au profit des intérêts matériels du pays.

C'est pas tout, car abordant l'examen de ce qui a été fait par les pouvoirs publics depuis un an que le dernier obstacle mis en travers de la République est tombé, les mêmes organes arrivent à cette conclusion qu'il n'y a pas, à l'heure présente, une seule liberté de plus concernant la presse, le droit de réunion et d'association et que pas une seule réforme n'a été accomplie; sans compter que l'amnistie est

plus que jamais refusée par le Gouvernement qui continue à ne pas exécuter la loi, qui interdit les congrégations. Si telle est la politique des résultats, s'écrie la Justice, terminant ce nomenclature, le mot est synonyme d'aveu.

L'exposé de M. Tirard, abstraction faite des théories et des jugements économiques de son auteur, est généralement critiqué comme étant rédigé sur un ton provocateur à l'égard des industriels dont il ne partage pas l'opinion, ce qui sied mal à un document officiel de cette importance. Au lieu du calme, de la discussion froide, logique et impartiale qui devrait exclusivement s'y rencontrer, ce sont des attaques soit directes, soit par voie d'insinuation, ce sont des arguments plus personnels que logiques que l'on y trouve le plus souvent. Bref, si cette façon de discuter s'explique dans la bouche d'un orateur de l'opposition, elle ne saurait se justifier de la part d'un organe du gouvernement.

Comme je l'ai indiqué plus haut, la perspective d'un mois de discussion sur les tarifs douaniers sourit peu à certaines feuilles de la gauche qui ne sont pas, du reste, outillées pour en faire profiter leurs lecteurs. Aussi conseillent-elles à la majorité de racourcir le débat en le résumant dans ces deux systèmes: relever certains droits, ainsi que le demande la Commission, ou maintenir à peu de choses près le statu quo, ainsi que le propose le gouvernement. Ce point réglé, le reste ne serait qu'une affaire de détail entre la Commission et le ministre du commerce, qui pourrait être réglée en une semaine.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette proposition qui semble émise jadis par M. H. Rochefort, qu'il ne fallait pas de cinq minutes pour résoudre la question sociale, n'a aucune chance de prévaloir. S'il devait en être autrement, toute l'Europe éclaterait de rire à nos dépens.

La proposition de M. Miot pour faire rentrer en France tous les coutumiers de 1871, afin d'y réclamer un jugement contradictoire, n'a pas seulement pour but l'acquiescement de cette catégorie des exclus, de façon à les réintégrer dans la plénitude de leurs droits politiques, elle tend également à la réhabilitation de la Commune. Il résulte, en effet, d'une note publiée ce matin par le Citoyen, que le mode de procéder recommandé par M. Miot serait un excellent moyen d'éclairer les habitants des villes et de campagnes, en leur faisant connaître que les seuls et vrais objectifs de la Commune étaient:

1^o Empêcher « Messieurs de Versailles » de proclamer un roi, comme ils en avaient l'intention.
2^o Fonder la République sur ses véritables bases, de liberté, d'égalité, de solidarité.

Et la note à laquelle je fais allusion, ajoute: « Sans rechercher la glorification de la Commune, car elle n'a jamais fait de politique pour la gloire », nous tenons à indiquer les causes principales du mouvement parisien: privations, souffrances du siège, indignation et colère contre les incapables, les lâches, les traîtres qui nous ont livrés aux Prussiens; répondre aux pro-

cessions, violences, atrocités de Messieurs de Versailles. Les procès nous permettraient d'établir que nous ne sommes pas des voleurs, des incendiaires, des assassins. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me paraît impossible que la France, la France honnête, puisse jamais prendre le change à cet égard; aussi me permettrai-je de douter jusqu'à nouvel ordre, que les tenants de la Commune veuillent sérieusement tenter l'expérience proposée par le citoyen Miot.

Après la nouvelle réponse que M. A. Humbert a consacré aujourd'hui à M. Ed. Lockroy, qui lui-même, dans un article publié hier par le Rappel, ne semblait pas éloigné de la conciliation, il n'y a plus aucune crainte à avoir d'une rencontre entre ces deux radicaux. Car, ainsi que l'écrivait terminant M. A. Humbert, « la cause que nous défendons l'un et l'autre est trop bonne pour que nous la gâtions par de telles polémiques. »

« La gauche déserte les doctrines libérales pour en abandonner la défense à la droite. Que penserait le pays s'il voyait les républicains, tous, sans exception, renier leur passé pour s'inspirer des exemples qu'ils reprochent naguère? Il est bon que quelques-uns au moins protestent, et nous sommes heureux qu'il s'en soit rencontré au Sénat un petit groupe très résolu, on peut nous croire, à ne pas se laisser intimider. »

« Dans quelle mesure ces républicains conservateurs seront-ils suivis ou bien au contraire seront-ils abandonnés par leurs amis naturels? La République Française croit déjà pouvoir annoncer la rentrée au bercail radical de presque tous ceux qui avaient paru avoir des scrupules et des velléités d'indépendance. Nous sommes disposés à en croire cette affirmation qu'une forme d'intimidation; néanmoins, on conçoit que nous nous récusions absolument sur cette question de fait. La solution dépend uniquement de la consultation de la fermeté de personnages sur lesquels nous ne prétendons avoir aucune action et dont nous ne recevons pas les confidences. Nous nous bornons à marquer au jour le jour les diverses phases de cette évolution simple spectacle, — mais non en spectateurs indifférents.

L'attitude prise par les dissidents conservateurs du centre gauche sénatorial dans la discussion de la loi Ferry et dans l'élection du successeur de M. de Montalivet préoccupe vivement les meneurs de gauche, particulièrement M. Gambetta. Celui-ci voit là un mouvement menaçant et qui ne pourrait que s'étendre, s'il n'était arrêté au début. Aussi M. Gambetta emploie-t-il le moyen qui jusqu'à présent lui avait suffi pour dominer le centre gauche au Sénat. Il prend sa grosse voix, maladroite, raille, insulte, injurie les républicains conservateurs qui se permettent d'hésiter. Mais il semble que cette fois ce moyen brutal ait moins de succès que par le passé. Un journal d'extrême gauche, le Libérateur, qui est, on le sait, l'un des principaux organes des dissidents du centre gauche, le Parlement à même la hardiesse toute nouvelle de répondre de haut aux outrages et aux menaces. Il déclare que « ce n'est pas avec des gros mots qu'on fera reculer ni qu'on déshonore ».

« M. Gambetta, M. Bérenger, M. Denormandie et M. Jules Simon, le bon émissaire sur lequel on rejette et qui porte en souriant le péché de tous les autres. Ces messieurs s'attendaient sans doute à provoquer l'indignation et à s'attirer les injures auxquelles ils se sont vu exposés; mais ils savaient bien que nous n'étions pas encore dans la république athénienne. »

« A ceux qui disent à ces dissidents qu'ils seront impuissants, le journal de M. Dufaure répond: « Est-ce que nous serions plus puissants si nous devenions les instruments de M. de Bismarck? Non. Mais nous ne sommes pas de ceux qui se laissent faire. Nous sommes à même de nous défendre. »

« Le Parlement ajoute que ses amis veulent demeurer fidèles aux idées de liberté désertées par la masse du parti républicain. « Nous n'avons pas besoin de Césarisme pour gouverner, la liberté nous suffit; tout le monde n'en peut pas dire autant. C'est pour cela que le parti républicain se divise naturellement, non pas en trois fractions ni en quatre, mais en deux. »

« Nous sommes de l'une, de la fraction libérale. Nous lui cherchons des soldats. Ce qui nous étonne, c'est qu'il n'y en ait pas davantage dans

l'armée. Ce qui nous attriste, c'est que la gauche déserte les doctrines libérales pour en abandonner la défense à la droite. Que penserait le pays s'il voyait les républicains, tous, sans exception, renier leur passé pour s'inspirer des exemples qu'ils reprochent naguère? Il est bon que quelques-uns au moins protestent, et nous sommes heureux qu'il s'en soit rencontré au Sénat un petit groupe très résolu, on peut nous croire, à ne pas se laisser intimider. »

« Dans quelle mesure ces républicains conservateurs seront-ils suivis ou bien au contraire seront-ils abandonnés par leurs amis naturels? La République Française croit déjà pouvoir annoncer la rentrée au bercail radical de presque tous ceux qui avaient paru avoir des scrupules et des velléités d'indépendance. Nous sommes disposés à en croire cette affirmation qu'une forme d'intimidation; néanmoins, on conçoit que nous nous récusions absolument sur cette question de fait. La solution dépend uniquement de la consultation de la fermeté de personnages sur lesquels nous ne prétendons avoir aucune action et dont nous ne recevons pas les confidences. Nous nous bornons à marquer au jour le jour les diverses phases de cette évolution simple spectacle, — mais non en spectateurs indifférents.

L'attitude prise par les dissidents conservateurs du centre gauche sénatorial dans la discussion de la loi Ferry et dans l'élection du successeur de M. de Montalivet préoccupe vivement les meneurs de gauche, particulièrement M. Gambetta. Celui-ci voit là un mouvement menaçant et qui ne pourrait que s'étendre, s'il n'était arrêté au début. Aussi M. Gambetta emploie-t-il le moyen qui jusqu'à présent lui avait suffi pour dominer le centre gauche au Sénat. Il prend sa grosse voix, maladroite, raille, insulte, injurie les républicains conservateurs qui se permettent d'hésiter. Mais il semble que cette fois ce moyen brutal ait moins de succès que par le passé. Un journal d'extrême gauche, le Libérateur, qui est, on le sait, l'un des principaux organes des dissidents du centre gauche, le Parlement à même la hardiesse toute nouvelle de répondre de haut aux outrages et aux menaces. Il déclare que « ce n'est pas avec des gros mots qu'on fera reculer ni qu'on déshonore ».

« M. Gambetta, M. Bérenger, M. Denormandie et M. Jules Simon, le bon émissaire sur lequel on rejette et qui porte en souriant le péché de tous les autres. Ces messieurs s'attendaient sans doute à provoquer l'indignation et à s'attirer les injures auxquelles ils se sont vu exposés; mais ils savaient bien que nous n'étions pas encore dans la république athénienne. »

« A ceux qui disent à ces dissidents qu'ils seront impuissants, le journal de M. Dufaure répond: « Est-ce que nous serions plus puissants si nous devenions les instruments de M. de Bismarck? Non. Mais nous ne sommes pas de ceux qui se laissent faire. Nous sommes à même de nous défendre. »

« Le Parlement ajoute que ses amis veulent demeurer fidèles aux idées de liberté désertées par la masse du parti républicain. « Nous n'avons pas besoin de Césarisme pour gouverner, la liberté nous suffit; tout le monde n'en peut pas dire autant. C'est pour cela que le parti républicain se divise naturellement, non pas en trois fractions ni en quatre, mais en deux. »

« Nous sommes de l'une, de la fraction libérale. Nous lui cherchons des soldats. Ce qui nous étonne, c'est qu'il n'y en ait pas davantage dans

l'armée. Ce qui nous attriste, c'est que la gauche déserte les doctrines libérales pour en abandonner la défense à la droite. Que penserait le pays s'il voyait les républicains, tous, sans exception, renier leur passé pour s'inspirer des exemples qu'ils reprochent naguère? Il est bon que quelques-uns au moins protestent, et nous sommes heureux qu'il s'en soit rencontré au Sénat un petit groupe très résolu, on peut nous croire, à ne pas se laisser intimider. »

« Dans quelle mesure ces républicains conservateurs seront-ils suivis ou bien au contraire seront-ils abandonnés par leurs amis naturels? La République Française croit déjà pouvoir annoncer la rentrée au bercail radical de presque tous ceux qui avaient paru avoir des scrupules et des velléités d'indépendance. Nous sommes disposés à en croire cette affirmation qu'une forme d'intimidation; néanmoins, on conçoit que nous nous récusions absolument sur cette question de fait. La solution dépend uniquement de la consultation de la fermeté de personnages sur lesquels nous ne prétendons avoir aucune action et dont nous ne recevons pas les confidences. Nous nous bornons à marquer au jour le jour les diverses phases de cette évolution simple spectacle, — mais non en spectateurs indifférents.

L'attitude prise par les dissidents conservateurs du centre gauche sénatorial dans la discussion de la loi Ferry et dans l'élection du successeur de M. de Montalivet préoccupe vivement les meneurs de gauche, particulièrement M. Gambetta. Celui-ci voit là un mouvement menaçant et qui ne pourrait que s'étendre, s'il n'était arrêté au début. Aussi M. Gambetta emploie-t-il le moyen qui jusqu'à présent lui avait suffi pour dominer le centre gauche au Sénat. Il prend sa grosse voix, maladroite, raille, insulte, injurie les républicains conservateurs qui se permettent d'hésiter. Mais il semble que cette fois ce moyen brutal ait moins de succès que par le passé. Un journal d'extrême gauche, le Libérateur, qui est, on le sait, l'un des principaux organes des dissidents du centre gauche, le Parlement à même la hardiesse toute nouvelle de répondre de haut aux outrages et aux menaces. Il déclare que « ce n'est pas avec des gros mots qu'on fera reculer ni qu'on déshonore ».

« M. Gambetta, M. Bérenger, M. Denormandie et M. Jules Simon, le bon émissaire sur lequel on rejette et qui porte en souriant le péché de tous les autres. Ces messieurs s'attendaient sans doute à provoquer l'indignation et à s'attirer les injures auxquelles ils se sont vu exposés; mais ils savaient bien que nous n'étions pas encore dans la république athénienne. »

« A ceux qui disent à ces dissidents qu'ils seront impuissants, le journal de M. Dufaure répond: « Est-ce que nous serions plus puissants si nous devenions les instruments de M. de Bismarck? Non. Mais nous ne sommes pas de ceux qui se laissent faire. Nous sommes à même de nous défendre. »

« Le Parlement ajoute que ses amis veulent demeurer fidèles aux idées de liberté désertées par la masse du parti républicain. « Nous n'avons pas besoin de Césarisme pour gouverner, la liberté nous suffit; tout le monde n'en peut pas dire autant. C'est pour cela que le parti républicain se divise naturellement, non pas en trois fractions ni en quatre, mais en deux. »

« La gauche déserte les doctrines libérales pour en abandonner la défense à la droite. Que penserait le pays s'il voyait les républicains, tous, sans exception, renier leur passé pour s'inspirer des exemples qu'ils reprochent naguère? Il est bon que quelques-uns au moins protestent, et nous sommes heureux qu'il s'en soit rencontré au Sénat un petit groupe très résolu, on peut nous croire, à ne pas se laisser intimider. »

« Dans quelle mesure ces républicains conservateurs seront-ils suivis ou bien au contraire seront-ils abandonnés par leurs amis naturels? La République Française croit déjà pouvoir annoncer la rentrée au bercail radical de presque tous ceux qui avaient paru avoir des scrupules et des velléités d'indépendance. Nous sommes disposés à en croire cette affirmation qu'une forme d'intimidation; néanmoins, on conçoit que nous nous récusions absolument sur cette question de fait. La solution dépend uniquement de la consultation de la fermeté de personnages sur lesquels nous ne prétendons avoir aucune action et dont nous ne recevons pas les confidences. Nous nous bornons à marquer au jour le jour les diverses phases de cette évolution simple spectacle, — mais non en spectateurs indifférents.

L'attitude prise par les dissidents conservateurs du centre gauche sénatorial dans la discussion de la loi Ferry et dans l'élection du successeur de M. de Montalivet préoccupe vivement les meneurs de gauche, particulièrement M. Gambetta. Celui-ci voit là un mouvement menaçant et qui ne pourrait que s'étendre, s'il n'était arrêté au début. Aussi M. Gambetta emploie-t-il le moyen qui jusqu'à présent lui avait suffi pour dominer le centre gauche au Sénat. Il prend sa grosse voix, maladroite, raille, insulte, injurie les républicains conservateurs qui se permettent d'hésiter. Mais il semble que cette fois ce moyen brutal ait moins de succès que par le passé. Un journal d'extrême gauche, le Libérateur, qui est, on le sait, l'un des principaux organes des dissidents du centre gauche, le Parlement à même la hardiesse toute nouvelle de répondre de haut aux outrages et aux menaces. Il déclare que « ce n'est pas avec des gros mots qu'on fera reculer ni qu'on déshonore ».

« M. Gambetta, M. Bérenger, M. Denormandie et M. Jules Simon, le bon émissaire sur lequel on rejette et qui porte en souriant le péché de tous les autres. Ces messieurs s'attendaient sans doute à provoquer l'indignation et à s'attirer les injures auxquelles ils se sont vu exposés; mais ils savaient bien que nous n'étions pas encore dans la république athénienne. »

« A ceux qui disent à ces dissidents qu'ils seront impuissants, le journal de M. Dufaure répond: « Est-ce que nous serions plus puissants si nous devenions les instruments de M. de Bismarck? Non. Mais nous ne sommes pas de ceux qui se laissent faire. Nous sommes à même de nous défendre. »

« Le Parlement ajoute que ses amis veulent demeurer fidèles aux idées de liberté désertées par la masse du parti républicain. « Nous n'avons pas besoin de Césarisme pour gouverner, la liberté nous suffit; tout le monde n'en peut pas dire autant. C'est pour cela que le parti républicain se divise naturellement, non pas en trois fractions ni en quatre, mais en deux. »

« Nous sommes de l'une, de la fraction libérale. Nous lui cherchons des soldats. Ce qui nous étonne, c'est qu'il n'y en ait pas davantage dans

l'armée. Ce qui nous attriste, c'est que la gauche déserte les doctrines libérales pour en abandonner la défense à la droite. Que penserait le pays s'il voyait les républicains, tous, sans exception, renier leur passé pour s'inspirer des exemples qu'ils reprochent naguère? Il est bon que quelques-uns au moins protestent, et nous sommes heureux qu'il s'en soit rencontré au Sénat un petit groupe très résolu, on peut nous croire, à ne pas se laisser intimider. »

« Dans quelle mesure ces républicains conservateurs seront-ils suivis ou bien au contraire seront-ils abandonnés par leurs amis naturels? La République Française croit déjà pouvoir annoncer la rentrée au bercail radical de presque tous ceux qui avaient paru avoir des scrupules et des velléités d'indépendance. Nous sommes disposés à en croire cette affirmation qu'une forme d'intimidation; néanmoins, on conçoit que nous nous récusions absolument sur cette question de fait. La solution dépend uniquement de la consultation de la fermeté de personnages sur lesquels nous ne prétendons avoir aucune action et dont nous ne recevons pas les confidences. Nous nous bornons à marquer au jour le jour les diverses phases de cette évolution simple spectacle, — mais non en spectateurs indifférents.

L'attitude prise par les dissidents conservateurs du centre gauche sénatorial dans la discussion de la loi Ferry et dans l'élection du successeur de M. de Montalivet préoccupe vivement les meneurs de gauche, particulièrement M. Gambetta. Celui-ci voit là un mouvement menaçant et qui ne pourrait que s'étendre, s'il n'était arrêté au début. Aussi M. Gambetta emploie-t-il le moyen qui jusqu'à présent lui avait suffi pour dominer le centre gauche au Sénat. Il prend sa grosse voix, maladroite, raille, insulte, injurie les républicains conservateurs qui se permettent d'hésiter. Mais il semble que cette fois ce moyen brutal ait moins de succès que par le passé. Un journal d'extrême gauche, le Libérateur, qui est, on le sait, l'un des principaux organes des dissidents du centre gauche, le Parlement à même la hardiesse toute nouvelle de répondre de haut aux outrages et aux menaces. Il déclare que « ce n'est pas avec des gros mots qu'on fera reculer ni qu'on déshonore ».

« M. Gambetta, M. Bérenger, M. Denormandie et M. Jules Simon, le bon émissaire sur lequel on rejette et qui porte en souriant le péché de tous les autres. Ces messieurs s'attendaient sans doute à provoquer l'indignation et à s'attirer les injures auxquelles ils se sont vu exposés; mais ils savaient bien que nous n'étions pas encore dans la république athénienne. »

« A ceux qui disent à ces dissidents qu'ils seront impuissants, le journal de M. Dufaure répond: « Est-ce que nous serions plus puissants si nous devenions les instruments de M. de Bismarck? Non. Mais nous ne sommes pas de ceux qui se laissent faire. Nous sommes à même de nous défendre. »

« Le Parlement ajoute que ses amis veulent demeurer fidèles aux idées de liberté désertées par la masse du parti républicain. « Nous n'avons pas besoin de Césarisme pour gouverner, la liberté nous suffit; tout le monde n'en peut pas dire autant. C'est pour cela que le parti républicain se divise naturellement, non pas en trois fractions ni en quatre, mais en deux. »

« Nous sommes de l'une, de la fraction libérale. Nous lui cherchons des soldats. Ce qui nous étonne, c'est qu'il n'y en ait pas davantage dans

l'armée. Ce qui nous attriste, c'est que la gauche déserte les doctrines libérales pour en abandonner la défense à la droite. Que penserait le pays s'il voyait les républicains, tous, sans exception, renier leur passé pour s'inspirer des exemples qu'ils reprochent naguère? Il est bon que quelques-uns au moins protestent, et nous sommes heureux qu'il s'en soit rencontré au Sénat un petit groupe très résolu, on peut nous croire, à ne pas se laisser intimider. »

« Dans quelle mesure ces républicains conservateurs seront-ils suivis ou bien au contraire seront-ils abandonnés par leurs amis naturels? La République Française croit déjà pouvoir annoncer la rentrée au bercail radical de presque tous ceux qui avaient paru avoir des scrupules et des velléités d'indépendance. Nous sommes disposés à en croire cette affirmation qu'une forme d'intimidation; néanmoins, on conçoit que nous nous récusions absolument sur cette question de fait. La solution dépend uniquement de la consultation de la fermeté de personnages sur lesquels nous ne prétendons avoir aucune action et dont nous ne recevons pas les confidences. Nous nous bornons à marquer au jour le jour les diverses phases de cette évolution simple spectacle, — mais non en spectateurs indifférents.